

291-12-2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2016 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD, TENUE LE 7 décembre 2015, 20 HEURES 20 MINUTES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Lisette Côté
Siège #3 - Renée Lessard
Siège #4 - Charles Vachon
Siège #5 - Rock Carrier
Siège #6 - Richard Fauchon

Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire. Madame Lyse Audet, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 3 novembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE l'ouverture de l'assemblée pour l'adoption du budget soit faite et il est 20h20.
ADOPTÉE**

292-12-2015

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Constat de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'année 2016
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR ROCK CARRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit accepté.

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2016, les membres du conseil procéderont en conséquence.

ADOPTÉE

293-12-2015

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2016

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2016;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

Attendue que madame la secrétaire donne un aperçu des taux de taxes selon ce que le conseil adoptera comme budget et fait la lecture de tous les postes

budgétaires.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal de la municipalité adopte le budget de l'exercice financier de 2016 :

BUDGET 2016

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	558 758,00 \$
Taxes sur une autre base	169 779,00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	18 408,00 \$
Autres revenus sources locales	333 188,00 \$
Revenus de transferts	253 165,00 \$
Total des revenus	1 333 298,00 \$

DÉPENSES

Administration générale	227 844,00 \$
Sécurité publique police	49 920,00 \$
Sécurité publique incendie	61 007,00 \$
Sécurité publique autre	2 500,00 \$
Transport routier	343 170,00 \$
Hygiène du milieu	103 747,00 \$
Politique familiale	1 250,00 \$
Aménagement, urbanisme	64 765,00 \$
Loisirs patinoire	14 565,00 \$
Loisirs terrain de jeux ***	41 268,00 \$
Etchemins en forme	183 000,00 \$
Centre comm. Et bibliothèque	20 333,00 \$
Frais de financement	27 775,00 \$
Remboursement capital	106 154,00 \$
Immobilisation	86 000,00 \$
Total dépenses	1 333 298,00 \$

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

294-12-2015

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée , il est 20 heures 28 minutes.

ADOPTÉE

Hector Provençal, maire

Linda Gilbert, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire